

Évaluation stratégique des groupes de pays (SCCE) : les biomes du Sahel et de la savane soudano-guinéenne

Ebauche de termes de référence de l'évaluation

Mai 2018

Contexte

1. Le Fonds pour l'environnement mondial (FEM) est un mécanisme financier créé en 1991 pour aider les pays à s'acquitter de leurs obligations vers les conventions environnementales internationales à contribuer aux avantages environnementaux de portée mondiale. Depuis la quatrième reconstitution de ses ressources (2006-2010), le FEM applique une programmation de plus en plus intégrée, qui vise les principales causes de la dégradation de l'environnement et a l'objectif de produire des effets à plus grande échelle ([BIE FEM 2018](#)). Dans le document d'orientation programmatique pour la période couverte par la septième reconstitution des ressources (FEM -7), le FEM se propose d'investir davantage dans la programmation intégrée ([FEM 2018](#)). Le Fonds choisit de s'attaquer aux principaux facteurs de dégradation de l'environnement au moyen de la programmation stratégique parce que nombre de ces facteurs agissent au-delà des frontières nationales. Pour participer aux initiatives multinationales, les gouvernements doivent concilier les priorités nationales en matière de développement durable avec leurs engagements à contribuer à la réalisation des objectifs de portée mondiale des conventions internationales sur l'environnement auxquelles ils sont Parties. Dans ce contexte, les modalités d'appui du FEM au niveau des pays sont de plus en plus évaluées par le Bureau indépendant de l'évaluation (BIE) du Fonds.

2. Le concept d'évaluation stratégique des groupes de pays fut introduit dans le programme de travail du BIE pendant FEM-6 et approuvé plus tard par le Conseil ([BIE FEM 2015](#)). Ces évaluations se focalisent essentiellement sur les thèmes se recoupant dans les groupes de pays ayant une masse critique de projets et d'expérience avec le FEM. Les évaluations stratégiques des groupes de pays, dont le point de départ est une analyse globale du portefeuille dans le but de mettre en évidence les tendances ainsi que les cas de changement positif, nul ou négatif, visent à examiner en profondeur ces thèmes et à les analyser au moyen d'une approche d'évaluation ciblée. À l'instar des Examens de portefeuille-pays qui les ont précédées,¹ les évaluations stratégiques des groupes de pays sont conçues sur la base d'un cadre d'analyse conceptuelle similaire qui permet de comparer les résultats des analyses dans les différentes régions géographiques et/ou les différents portefeuilles. Outre les analyses agrégées des portefeuilles, les évaluations stratégiques prévoient d'utiliser les analyses géospatiales au niveau du portefeuille de projets pour mettre en relief l'évolution au fil du temps des principaux indicateurs des résultats

¹ De 2006 à 2016, le Bureau indépendant de l'évaluation du FEM a réalisé 26 évaluations et études de portefeuilles-pays, le pays étant l'unité d'analyse servant de base à l'examen par le BIE de l'ensemble des interventions du FEM par l'intermédiaire de toutes ses Agences et ses programmes. Les nouvelles évaluations stratégiques s'appuient sur cette expérience.

environnementaux. Des vérifications ciblées sur le terrain se feront par la suite dans des lieux précis choisis sur la base des constatations des analyses géospatiales et des portefeuilles. Ces vérifications sur le terrain ont pour but de recenser et de comprendre les déterminants des évolutions observées ou de l'absence d'évolution.

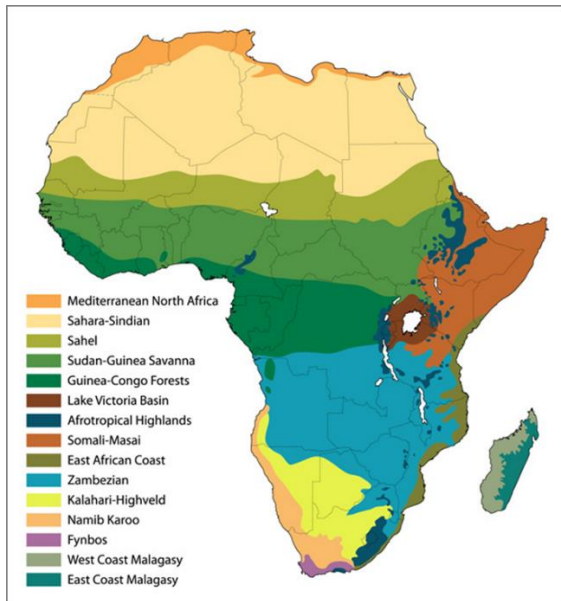
3. La présente évaluation stratégique porte sur deux biomes d'Afrique subsaharienne,² le Sahel et la savane soudano-guinéenne. Elle sera réalisée parallèlement à deux autres, une sur les petits États insulaires en développement (PEID) et l'autre sur les pays les moins avancés (PMA). Les trois évaluations stratégiques seront harmonisées en termes de questions, d'approche et de processus. Le Sahel et la savane soudano-guinéenne ont été choisis parce que les pays concernés sont confrontés à des problèmes environnementaux terrestres comparables. Ces pays font aussi face à des enjeux liés à la gouvernance, à la démographie, à la migration, aux conflits et à la fragilité, autant de facteurs à l'origine des problèmes environnementaux relevés. La plupart des pays couverts par les deux biomes sont des PMA, et la moitié est constituée de pays fragiles ([Banque mondiale 2018](#)). La présente évaluation examinera quelques-uns des principaux points qui ressortent des constatations et conclusions clés du 6^e bilan global du FEM (OPS6) ([BIE FEM 2017a](#)), qui méritent une analyse plus approfondie. Il s'agit notamment de la durabilité des résultats, de la pertinence de l'aide du FEM aux pays et de la suite que ces derniers donnent aux directives reçues au titre des conventions. Ce sont des enjeux importants en Afrique subsaharienne. L'évaluation s'intéressera aussi aux questions transversales que sont l'égalité du genre, la résilience et la performance dans les situations de fragilité.

Les biomes du Sahel et de la savane soudano-guinéenne

4. Le Sahel et la savane soudano-guinéenne, qui s'étendent de l'Afrique de l'Est à la côte ouest du Continent, recouvrent une superficie de 12,2 millions de km². Les pays couverts par les deux biomes sont les suivants : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Érythrée, Éthiopie, Gambie, Ghana, Guinée, Guinée-Bissau, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Soudan du Sud, Tchad et Togo. Le Sahel couvre des portions de dix pays. La savane soudano-guinéenne couvre de vastes portions de 16 pays. Huit pays sont couverts par les deux biomes (cartes 1 et 2).

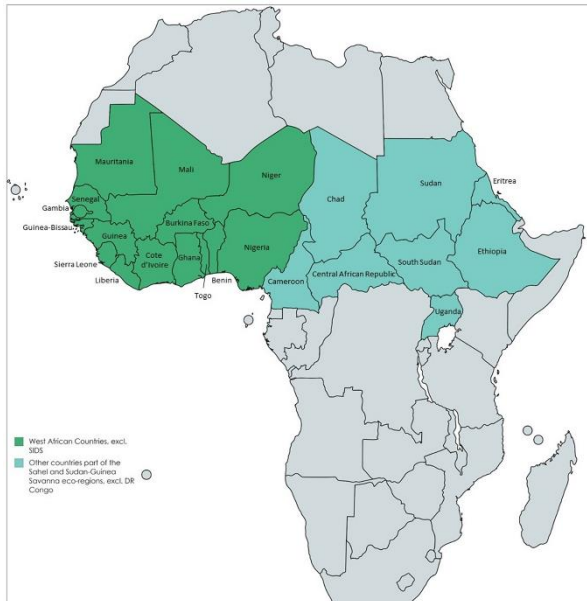
² Un biome est une zone écologique constituée de types d'habitats et de végétation similaires. Son uniformité est définie par le type de flore influencé par la température et la pluviosité. Chaque biome est constitué de plusieurs écorégions terrestres (une classe inférieure). Une écorégion couvre un milieu terrestre/aquatique qui abrite des communautés géographiquement caractéristiques, partageant les mêmes conditions environnementales et dynamiques écologiques ([Data Basin 2010](#)).

Carte 1 : Biomes d'Afrique subsaharienne



Source : Riley 2012

Carte 2 : Pays couverts par les deux biomes



5. Bien qu'ils aient enregistré une forte croissance économique au cours des dernières années, les pays du Sahel et de la savane soudano-guinéenne restent des pays à faible revenu. Le produit intérieur brut (PIB) par habitant est de 1,396 dollar.³ La population, forte de 604 millions de personnes, devrait augmenter suivant le schéma propre aux PMA, c'est-à-dire qu'elle devrait doubler entre 2010 et 2050. Plus de 60 % de la population vit en milieu rural. À 49 habitants au km², la densité de la population est relativement faible, mais le taux moyen de croissance urbaine est proche de 4 % par an. Les espaces urbains se caractérisent d'une part par des centres urbains prospères et, d'autre part, des habitats informels, pauvres. De nombreux gouvernements de ces régions ont du mal à assurer les services sociaux de base, particulièrement l'accès à l'eau et à l'assainissement (UNDESA 2014). D'autres enjeux sont liés à la sécurité alimentaire et énergétique et à la gestion des risques environnementaux.

6. Une grande partie des deux biomes se caractérise par des climats aride et semi-aride, marqués par de fortes variations et une pluviosité irrégulière. Quarante et un pour cent des terres sont dites agricoles, dont 12 % de sols arables. Environ 12 % de la superficie est classé comme zone forestière et près de 13 % sont des aires protégées terrestres désignées. L'agriculture pluviale de subsistance est le principal moyen de survie des ménages dans de nombreuses parties des zones arides d'Afrique, en particulier au Sahel (Kumssa et Jones 2010). Les zones arides, prairies et savanes des deux biomes connaissent une grande variabilité spatiale et temporelle de la pluviosité qui se traduit par des différences considérables en termes de croissance végétale, d'habitats et de moyens de subsistance des hommes (PNUE 2007).

Problèmes environnementaux dans les deux biomes

7. Les pays africains du Sahel et de la zone de savane sont confrontés à des enjeux environnementaux complexes dont les plus courants sont la déforestation, la dégradation des sols, la

³ En dollars constants de 2010.

désertification et la diminution de la biodiversité (Tableau 1). Ces problèmes sont rendus encore plus complexes par les besoins socioéconomiques urgents d'une population en rapide expansion. La dégradation des terres agricoles, couplée à la forte variabilité de la pluviosité, entrave les efforts entrepris dans la région pour assurer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté (ONU 2013).

8. Une portion considérable du Sahel est classée comme un désert et le reste est fortement vulnérable à la désertification. Cette vulnérabilité a tendance à s'exacerber à cause des longues sécheresses et des pressions humaines croissantes sur les ressources hydriques et foncières. La combustion de la biomasse, une pratique courante dans toutes les savanes africaines, fait partie des facteurs contribuant au phénomène. Les feux contrôlés sont utilisés dans les deux biomes pour « [...] aménager les prairies et les savanes au profit de la production animale et de la faune, lutter contre les parasites, brûler les végétaux mourants et convertir les friches en terres cultivables » (Trollope et Trollope 2004). Les mauvaises pratiques agricoles qui contribuent à la déforestation, l'érosion des sols et la pollution sont la première cause humaine de la désertification dans les deux biomes.

9. Ces derniers connaissent aussi des problèmes nés des pressions liées à la disponibilité de l'eau, à son accessibilité et à la demande de cette ressource. Dans ces zones essentiellement arides et semi-arides, la consommation de l'eau à des fins agricoles s'appuie largement sur les ressources terrestres et souterraines. Si on y ajoute les variations climatiques et la sécheresse, les pressions exercées sur les ressources hydriques déjà limitées dans ces biomes sont énormes. Le Lac Tchad s'est rétréci de 95 % en près de 35 ans à cause de la baisse de la pluviosité et de l'utilisation excessive de l'eau (PNUE 2008). Le Lac Tchad et le Bassin du Nil sont les principales sources d'eau douce transfrontalières. En Afrique de l'Ouest, les eaux souterraines sont difficiles d'accès et ne représentent que 1 % environ des eaux utilisées. L'utilisation du bois de chauffe et du charbon en guise d'énergie domestique ajoute à la pression sur les forêts et représente une menace supplémentaire pour la biodiversité. Il devient important de concilier les besoins en matière d'environnement et de développement pour assurer la pérennisation, le développement durable et les moyens de subsistance (Biggs et coll. 2015).

10. Le Sahel et la savane soudano-guinéenne font face à des risques importants de diminution de la biodiversité. Ces deux zones qui abritent deux des huit foyers de biodiversité d'Afrique, à savoir les Forêts guinéennes en Afrique de l'Ouest et la réserve de biosphère de « W », agissent comme un tampon contre l'avancée du désert. Les activités anthropiques telles que l'expansion agricole, les feux incontrôlés et le braconnage représentent une menace pour la biodiversité et la faune dans ces foyers. Les espèces se voient aussi menacées par l'exploitation forestière, minière et la chasse. La demande domestique croissante de bois de chauffe et de charbon exacerbe la pression sur les ressources forestières, mettant en péril la biodiversité. Dans les zones côtières d'Afrique de l'Ouest, la biodiversité marine et côtière est sous pression à cause de la surexploitation et des pratiques de pêche non durables (USAID 2013).

Tableau 1 : Principaux enjeux environnementaux dans les 23 pays

Bénin	<ul style="list-style-type: none"> • Déforestation • Désertification • Menaces pour la biodiversité 	Libéria	<ul style="list-style-type: none"> • Déforestation et Plantations d'hévéa • Menaces pour la biodiversité • Pollution de l'eau
Burkina Faso	<ul style="list-style-type: none"> • Rareté de l'eau • Dégradation des sols et désertification • Déforestation 	Mali	<ul style="list-style-type: none"> • Désertification et sécheresse • Disponibilité de l'eau et Pollution • Menaces pour la biodiversité
Cameroun	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des sols et déforestation • Surexploitation des ressources biologiques 	Mauritanie	<ul style="list-style-type: none"> • Désertification et déforestation • Extraction du fer • Pêche et écosystèmes côtiers

	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des écosystèmes côtiers et marins 		
République centrafricaine	<ul style="list-style-type: none"> • Braconnage de subsistance et commercial • Déforestation et dégradation des sols • Extraction du diamant et pollution 	Niger	<ul style="list-style-type: none"> • Désertification et déforestation • Menaces pour la faune • Effets sur l'environnement de l'exploitation minière
Tchad	<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresse • Désertification et dégradation des sols • Accès à l'eau et à l'assainissement 	Nigéria	<ul style="list-style-type: none"> • Désertification • Déforestation et menaces pour la biodiversité • Pollution par les hydrocarbures
Érythrée	<ul style="list-style-type: none"> • Stress hydrique • Disponibilité et dégradation des sols • Déforestation et menaces pour la biodiversité 	Sénégal	<ul style="list-style-type: none"> • Pollution urbaine • Déforestation • Zones humides côtières et surexploitation des ressources halieutiques
Éthiopie	<ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité de l'eau et accès à une source sûre • Élevage, érosion et dégradation des sols • Menaces pour la biodiversité et endémisme 	Sierra Leone	<ul style="list-style-type: none"> • Déforestation • Dégradation des sols • Surexploitation des ressources halieutiques
Gambie	<ul style="list-style-type: none"> • Sécheresse et productivité agricole • Menaces pour les écosystèmes de forêt et de zones humides • Surexploitation des ressources halieutiques et érosion côtière 	Soudan du Sud	<ul style="list-style-type: none"> • Érosion et dégradation des sols • Braconnage et commerce de l'ivoire • Forêts et pêche
Ghana	<ul style="list-style-type: none"> • Déforestation • Dégradation des sols et érosion côtière • Surexploitation des ressources halieutiques et assèchement du Lac Volta 	Soudan	<ul style="list-style-type: none"> • Érosion et dégradation des sols • Braconnage et commerce de l'ivoire • Forêts et pêche
Guinée	<ul style="list-style-type: none"> • Déforestation et réfugiés • Surexploitation des ressources halieutiques et destruction des mangroves • Dégradation des sols 	Togo	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des sols et déforestation • Menaces pour les écosystèmes aquatiques • Menaces pour la biodiversité
Guinée-Bissau	<ul style="list-style-type: none"> • Déforestation • Culture de l'anacarde et érosion des sols • Menaces pour la Réserve de biosphère de Bijagos 	Ouganda	<ul style="list-style-type: none"> • Dégradation des sols et déforestation • Dégradation des habitats et menaces pour la biodiversité • Disponibilité de l'eau et pollution
Côte d'Ivoire	<ul style="list-style-type: none"> • Déforestation • Menaces pour la biodiversité • Menaces pour les écosystèmes côtiers 		

Source : PNUF 2008

11. Face à ces problèmes environnementaux graves, la plupart des pays couverts par les deux biomes sont devenus parties aux principales conventions internationales et régionales sur l'environnement. La Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification (CNULCD), la Convention sur la diversité biologique (CDB) et la Convention de Stockholm ont été ratifiées par les 23 pays couverts par les deux biomes, à l'exception du Soudan du Sud qui n'a pas encore ratifié la Convention-Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) et la Convention de Stockholm. La plupart des pays sont aussi parties à la nouvelle Convention de Minamata. Certains pays ont ratifié d'autres accords régionaux sur l'environnement, à l'instar du Comité inter-État de lutte contre la sécheresse au Sahel (CILSS) et la Convention d'Abidjan relative à la coopération en matière de protection et de mise en valeur du milieu marin et des zones côtières de la région de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (Tableau 2).

Tableau 2 : Accords internationaux sur l'environnement ratifiés par les pays

	<i>CCNUCC</i>	<i>CNULD</i>	<i>CDB</i>	<i>Stockholm</i>	<i>Rotterdam</i>	<i>Bâle</i>	<i>Minamata</i>	<i>CILSS</i>	<i>Abidjan</i>
Bénin	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Burkina Faso	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	S.O
Cameroun	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	S.O	Oui
Érythrée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	S.O	S.O
Éthiopie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	S.O	S.O
Gambie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Ghana	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	S.O	Oui
Guinée	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Guinée-Bissau	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Côte d'Ivoire	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Libéria	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	S.O	Oui
Mali	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	S.O
Mauritanie	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Niger	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	S.O
Nigéria	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	S.O	Oui
République centrafricaine	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Oui	Oui	S.O	S.O
Sénégal	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Sierra Leone	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	S.O	Oui
Soudan du Sud	Non	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	S.O	S.O
Soudan	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	S.O
Tchad	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	S.O
Togo	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui
Ouganda	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	Oui	S.O	S.O

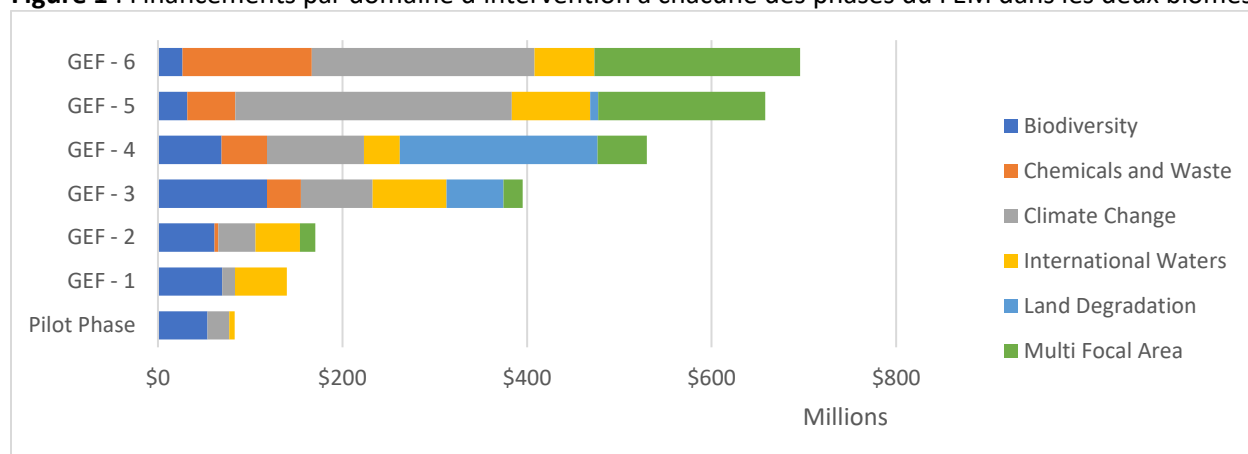
Source : sites web des conventions

Aide du FEM dans les deux biomes

12. D'une manière générale, depuis sa phase pilote jusqu'à ce jour⁴ le FEM a investi 2,67 milliards de dollars sous forme de financements et 17,7 milliards de dollars en cofinancements au titre de 783 interventions nationales et régionales dans les pays couverts par les deux biomes (Figure 1). Les 23 pays sont aussi concernés par 84 projets et programmes de portée mondiale d'un montant total de 683,3 millions de dollars, parmi lesquels on peut citer le Programme de microfinancements (SGP). La participation des pays à ce programme depuis FEM-4 se poursuit à ce jour. Le SGP global a déjà bénéficié deux fois d'un montant de 209 millions de dollars lors de chacune des phases de reconstitution des ressources de FEM-4 à FEM-6.

⁴ La date butoir de la présente évaluation est fixée au 31 janvier 2018.

Figure 1 : Financements par domaine d'intervention à chacune des phases du FEM dans les deux biomes



Note : cette figure n'intègre pas les interventions de portée mondiale

13. Il ressort de la Figure 1 que pendant FEM-5, le domaine d'intervention changements climatiques est devenu le plus gros du portefeuille du FEM. La plupart des interventions concernant le changement climatique relèvent du volet adaptation. La mise en œuvre des projets relatifs à la dégradation des sols a débuté pendant FEM-3 lorsque la dégradation des sols a été érigée en domaine d'intervention du FEM. Ces projets sont passés de 16 % pendant FEM-3 à 40 % des ressources totales pendant FEM-4, pour diminuer à nouveau pendant FEM-5. À l'instar de l'ensemble du FEM, les projets multisectoriels ont commencé à augmenter pendant FEM-4 et cette tendance perdure. FEM-6 se caractérise par une augmentation sensible des investissements dans les produits chimiques et déchets.

14. Le Tableau 3 présente les projets classés selon les modalités d'appui du FEM depuis FEM-4 (2006) jusqu'à ce jour, les interventions nationales et les interventions régionales pertinentes comprises. La plupart des projets rattachés aux programmes (*child projects* en Anglais) sont de grande envergure, ce qui augmente le nombre déjà élevé des projets de grande envergure non rattachés aux programmes. C'est de loin la modalité d'appui la plus utilisée dans les 23 pays pendant les trois dernières périodes couvertes par les reconstitutions des ressources du FEM.

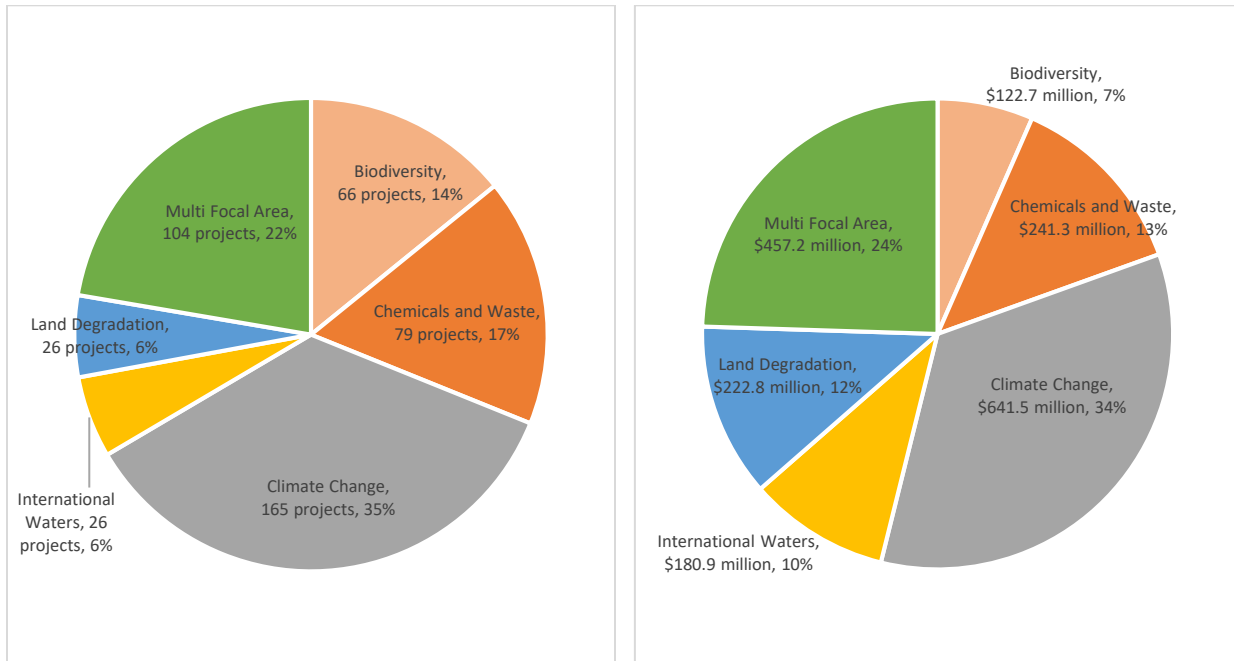
Table 3 : Projets et allocations par modalité d'appui (FEM-4 - FEM-6)

Modalité d'appui	Nombre de projets/programmes	Montant du financement du FEM (USD)
Programme parent	14	-
Projet rattaché au programme	120	678 187 691
Activités habilitantes	65	29 533 577
Projets de grande envergure	198	1 074 895 899
Projets de moyenne envergure	69	83 897 483
Total général	466	1 866 514 650

15. Les domaines de changement climatique et multisectoriel représentent la plus grosse part du portefeuille pendant la période FEM-4 - FEM-6, tant du point de vue du nombre de projets que du montant des allocations (Figures 2 et 3). Le portefeuille de l'adaptation au changement climatique absorbe jusqu'à

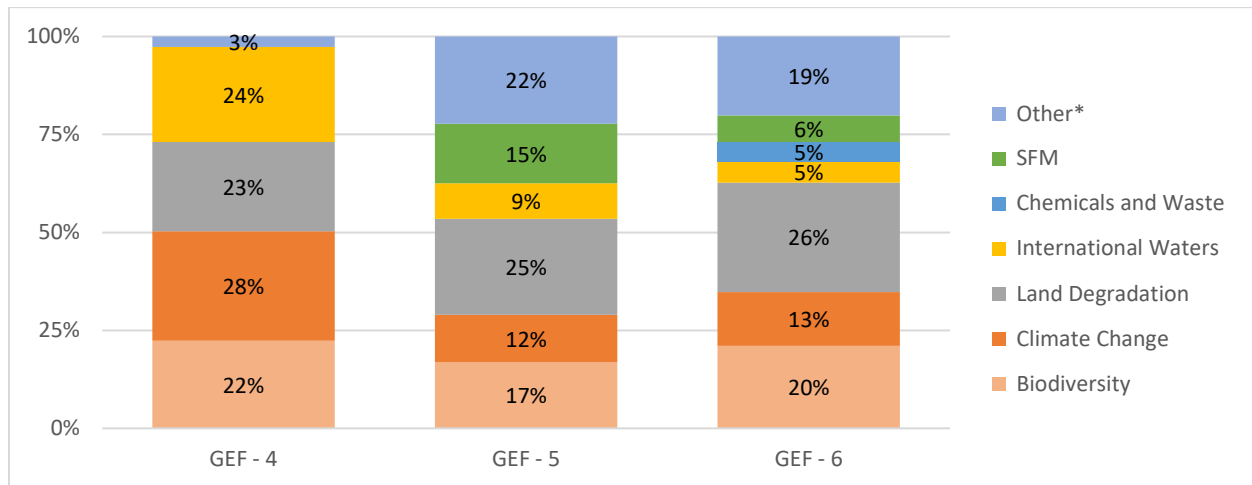
81 % de l'ensemble de l'aide allouée au domaine d'intervention « changements climatiques » dans les deux biomes. Les financements des mesures d'adaptation au changement climatique proviennent exclusivement du Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) et du Fonds spécial pour les changements climatiques (FSCC), tandis que la majorité des financements en faveur des mesures d'atténuation sont tirés directement du FEM.

Figure 2 : Projets par domaine d'intervention (FEM -4 – FEM -6) **Figure 3** : Financements par domaine d'intervention (FEM-4 - FEM-6)



16. Les financements des projets multisectoriels, d'un montant de 457,2 millions de dollars, proviennent de plusieurs sources. En ce qui concerne globalement le FEM, la part de la composante « dégradation des sols » s'est accrue dans les projets multisectoriels (BIE FEM 2017b). S'agissant des deux biomes, le gros des allocations provient des financements affectés aux domaines d'intervention traditionnels du FEM, à savoir la biodiversité, les changements climatiques, la dégradation des sols, les eaux internationales, et les produits chimiques et déchets. Contrairement à la tendance observée dans l'ensemble du portefeuille du FEM, la part de la dégradation des sols dans les financements multisectoriels est restée à des niveaux comparables de FEM-4 à FEM-6 dans le portefeuille des deux biomes (Figure 4).

Figure 4 : Aide multisectorielle par composante de financement (FEM-4 - FEM-6)



*Cette catégorie comprend les financements pour les programmes intégrés pilotes (PIP), le FPMA, le FSCC et les financements en faveur des projets multisectoriels non ventilés par domaine d'intervention.

17. Près de 75 % de la programmation dans les deux biomes s'est faite au moyen des programmes, introduits officiellement pendant FEM-4. Le financement a diminué pendant FEM-5 et FEM-6. Globalement, les programmes sont d'une plus grande envergure et comportent de plus en plus d'interventions multisectorielles (Tableau 4)

Table 4 : Programmes et projets autonomes par phase du FEM (FEM-4 - FEM-6)

Phase de reconstitution	Programmes et projets rattachés aux programmes			Projets non rattachés		Totaux	
	# Programmes	Projets rattachés aux programmes	USD	#	USD	#	USD
FEM - 4	7	77	384 490 477	47	128 278 859	131	512 769 336
FEM - 5	5	21	152 401 510	147	505 277 526	173	657 679 036
FEM - 6	2	22	141 295 704	138	554 770 574	162	696 066 278

18. Trente-trois pour cent de l'aide du FEM dans les deux biomes est déployé dans des projets ou programmes en cours d'exécution, la majeure partie de ces interventions relevant de FEM-5. La plupart des projets réalisés au cours des trois dernières périodes couvertes par les reconstitutions relèvent de FEM-4, alors que la mise en œuvre de la majorité des interventions relevant de FEM-6 n'a pas encore débuté (Tableau 5). Parmi les interventions achevées on peut citer le programme TerrAfrica, un programme d'investissement stratégique visant la gestion durable des sols. Ce programme, constitué d'un financement de plus de 150 millions de dollars et d'un cofinancement de plus de 1 milliard de dollars, couvrait 36 projets apparentés déployés dans 29 pays.

Table 5 : État d'avancement des projets par phase du FEM (FEM-4 - FEM-6)

État d'avancement du projet	FEM - 4		FEM - 5		FEM - 6		Totaux	
	#	USD	#	USD	#	USD	#	USD
Approbation attendue	-	-	-	-	46	169 007 369	46	169 007 369
Approbation/validation de la FIP/du financement PPG	-	-	-	-	15	27 460 109	15	27 460 109
Approuvé par le Conseil	7	124 073 091	6	27 923 935	44	286 495 739	57	438 492 765
Approuvé/validé par le directeur	1	915 000	55	235 842 014	39	173 527 195	95	410 284 209
En cours d'exécution	60	209 257 037	92	362 754 384	17	38 575 866	169	610 587 287
Achevé/clôturé	63	178 524 208	20	31 158 703	1	1 000 000	84	210 682 911
Total	131	512 769 336	173	657 679 036	162	696 066 278	466	1 866 514 650

Données d'évaluation disponibles

19. Les données issues des évaluations réalisées par le Bureau indépendant de l'évaluation (BIE) permettent de recenser les problèmes qui seront couverts par la présente évaluation. L'OPS6 a révélé que le FEM a certes amplement prouvé sa capacité à assurer la bonne performance globale de ses projets, mais la pérennité des résultats reste son plus grand défi. Le contexte national, la qualité de la mise en œuvre et de l'exécution influent sur les notes de la durabilité des projets. À l'instar des projets financés par les banques multilatérales de développement, les projets financés par le FEM en Afrique reçoivent des notes comparativement plus faibles que celles d'autres régions, en ce qui concerne les résultats et la durabilité des projets. La faiblesse de la capacité institutionnelle apparaît comme le principal problème à régler. L'OPS6 a aussi noté que l'une des conditions d'un changement porteur de transformation est la mise en place de mécanismes pouvant favoriser la durabilité financière à l'avenir par le biais du marché, des budgets publics ou des deux. L'autre démarche envisageable consisterait à passer des projets à des programmes à long terme. L'initiative sur les programmes intégrés pilotes (PIP), un programme-cadre introduit pendant FEM-6, est destinée à assurer la durabilité à long terme (BIE FEM 2017c). Les constatations de l'OPS6 ont stimulé les échanges sur la question de la durabilité au sein du groupe travaillant sur la reconstitution des ressources dans le cadre de FEM-7, en mettant en évidence la nécessité d'un examen plus approfondi des facteurs favorisant ou entravant la durabilité des résultats.

20. L'OPS6 indique aussi que les objectifs des domaines d'intervention du FEM cadrent largement avec les priorités des pays, et que l'augmentation du nombre d'Agences du FEM à 18 a rendu la présence du Fonds plus pertinente dans les pays qui bénéficient désormais d'un éventail de choix et d'une couverture des domaines d'intervention plus larges. Pourtant, cela n'a pas toujours été le cas. Dans le cas du domaine d'intervention « dégradation des sols » par exemple, les évaluations antérieures ont relevé une asymétrie entre l'aide apportée par le FEM et les attentes des pays (BIE FEM 2009b). Le cinquième bilan global du FEM (OPS5) a conclu que le domaine d'intervention « dégradation des sols » absorbait plus de ressources que prévu, dépassant sa dotation initiale dans le cadre de FEM-5 (BIE FEM 2014). Une partie du déficit a été comblée par la suite grâce aux projets multisectoriels. S'agissant de l'élargissement du partenariat, il était destiné à donner à de nombreux pays mal desservis, en particulier les PMA et les PEID, un éventail de choix plus large en assurant parallèlement une meilleure accessibilité et disponibilité des Agences sur la base des avantages comparatifs de chacune. Nul doute que l'élargissement a renforcé la

concurrence entre les Agences du FEM, ce qui est une bonne chose. Il reste cependant à démontrer que le nombre accru de partenaires se traduit par un appui aux pays en développement d'autant plus pertinent qu'il est adapté aux besoins et priorités de ces derniers. Il est important de noter que l'OPS6 n'a pas fait une évaluation approfondie de la manière dont les pays donnent suite aux directives reçues par les des conventions. C'est d'autant plus pertinent dans le contexte actuel et à venir de transition du FEM vers une programmation multinationale plus intégrée dans le cadre de FEM-7 et au-delà.

21. Outre l'OPS6, d'autres évaluations fournissent des informations utiles. L'évaluation conjointe FEM/PNUD du Programme de microfinancements ([BIE FEM 2015](#)) a révélé que les notes de la durabilité des résultats des microfinancements sont comparables à celles des autres projets financés par le FEM. Le Programme de microfinancements a toujours porté une attention particulière aux moyens de subsistance des groupes locaux. Cette démarche a produit des résultats positifs. De plus, les résultats de ce programme sur le terrain en matière de promotion de l'égalité du genre et de contribution à l'autonomisation des femmes sont visibles. Aucune trace ni présomption de corrélation négative n'ont été trouvés entre les objectifs sexospécifiques et environnementaux globaux du programme. Il est à noter que, entre 2008 et 2010, le programme a amplifié son action dans les PEID, les PMA et les pays fragiles et/ou touchés par un conflit.

22. Un montant non négligeable des financements destinés aux portefeuilles des 23 pays (27 %) proviennent des ressources du FPMA. D'après l'évaluation du programme du FPMA ([BIE FEM 2016a](#)), le principal point potentiellement préoccupant en ce qui concerne le portefeuille du FPMA est la durabilité financière des activités des projets au-delà des financements propres auxdits projets. De plus, il est nécessaire d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans les politiques et programmes nationaux (durabilité institutionnelle), et d'assurer l'appropriation par les pays pour promouvoir la durabilité (durabilité sociopolitique). Sur la question de l'égalité des sexes, la performance du portefeuille du FPMA s'est considérablement améliorée à la suite du renforcement des exigences du FEM en la matière, bien qu'il semble subsister une confusion sur ce que l'on entend par « internaliser l'égalité du genre ».

23. Les données collectées par le BIE entre 2008 et 2014 au moyen des évaluations réalisées dans les pays couverts par les deux biomes ont confirmé que la durabilité des résultats reste un défi. En 2008, le BIE a conclu que la faible durabilité financière, institutionnelle et socioéconomique menaçait de compromettre les résultats du portefeuille du FEM au Cameroun. Dans l'examen de portefeuille-pays du Cameroun, il est recommandé au FEM de soutenir davantage les fonds fiduciaires dans une démarche visant à améliorer la durabilité financière des aires protégées ([BIE FEM 2009a](#)). Quelques résultats positifs sont tout de même à relever. Le portefeuille du FEM au Bénin a mis en place des dispositifs locaux en vue de la gestion conjointe des ressources naturelles et des avantages qui en découlent, avec pour effet une durabilité socioéconomique positive. Au moment de cet examen du portefeuille-pays réalisé plusieurs années après la fin des projets, ces structures villageoises de gestion conjointe financées par le FEM contribuaient toujours principalement au succès et à la durabilité des efforts consensuels entrepris par le biais de ces initiatives ([BIE FEM 2008](#)). Plus récemment, les rapports sur les portefeuilles du FEM en Érythrée, Sierra Leone et Tanzanie, consolidés dans le septième Rapport de l'examen annuel des portefeuilles-pays (ACPER) ([BIE FEM 2014](#)) a conclu que les perspectives en matière de durabilité étaient incertaines. Il a souvent été possible de parvenir à la durabilité lorsqu'elle était recherchée par le développement des capacités institutionnelles et individuelles et la promotion d'activités favorisant les moyens de subsistance par le recours à des stratégies de proximité (le programme de microfinancements par exemple). Le Rapport de l'examen annuel de portefeuilles-pays a confirmé que les efforts couronnés de succès ont été ceux visant à développer les capacités locales et à relier les avantages pour les communautés à l'amélioration de la gestion de l'environnement.

But, objectifs et audience cible

24. La présente évaluation a essentiellement pour objet d'examiner plus en profondeur quelques questions clés mises en évidence dans les principales constatations et conclusions de l'OPS6. Les deux principaux objectifs sont les suivants :

- i) Permettre de mieux comprendre les déterminants de la durabilité des résultats des concours du FEM dans les deux biomes ; et
- ii) Évaluer la pertinence du FEM par rapport aux principaux problèmes environnementaux auxquels sont confrontés les deux biomes, du point de vue des pays concernés.

L'égalité du genre, la résilience et les opérations du FEM dans les contextes de fragilité sont autant de questions transversales qui seront aussi examinées.

25. La première cible de la présente évaluation est le Conseil du FEM qui a exprimé sa préoccupation face à la faible durabilité des résultats des interventions du FEM en Afrique subsaharienne, problème qui devra être réglé dans FEM-7 et au-delà. Les données issues de l'évaluation permettront aussi de guider l'évaluation préalable par le Secrétariat du FEM des propositions de projets provenant des pays couverts par les deux biomes, et d'éclairer le groupe des Agences du FEM en général, les pays membres du FEM et les partenaires non-étatiques participant à la conception des projets et programmes.

Portée, enjeux et questions

26. La portée géographique de la présente évaluation se limite aux biomes du Sahel et de la savane soudano-guinéenne, qui se caractérisent par des problèmes environnementaux terrestres comparables. En ce qui concerne le portefeuille proprement dit, l'évaluation porte notamment sur les activités habilitantes, les projets et programmes menés dans les 23 pays couverts par les deux biomes. Toutes les interventions mondiales et les interventions régionales mises en œuvre sous forme d'accords généraux pour des raisons administratives sont exclues du champ de l'évaluation. Les interventions dans le cadre du Programme de microfinancements seront prises en compte, ce programme représentant pour un grand nombre de ces pays un important mécanisme d'appui du FEM.

27. L'analyse sera axée sur la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et les mesures d'atténuation, ces dernières mettant spécifiquement l'accent sur la fixation du carbone grâce à la foresterie et à d'autres pratiques d'aménagement des sols. Elle couvrira aussi la dégradation des sols, les eaux internationales (seulement les interventions concernant l'eau douce), les produits chimiques (en particulier les projets d'élimination des stocks de pesticides), et les interventions multisectorielles visant la biodiversité, l'adaptation au changement climatique et la dégradation des sols.

28. L'évaluation couvrira la période de FEM-4 (2006) à ce jour pour la plupart des composantes. L'examen de la durabilité, notamment des composantes des portefeuilles des évaluations finales/examens des évaluations finales et de l'analyse géospatiale, sera centré sur les interventions nationales et régionales achevées entre 2007 et 2014, laissant suffisamment de temps après la clôture pour étudier la durabilité à long terme des résultats de ces projets achevés. La cohorte comporte 118 interventions dans toutes les périodes couvertes par les reconstitutions des ressources du FEM, ce qui représente des investissements du FEM d'un montant total de 386,3 millions de dollars et 1,67 milliard de cofinancement.

29. Sur la base du but et des objectifs ainsi que de portée définis dans les paragraphes précédents, la présente évaluation tentera de répondre aux cinq questions clés (QC) ci-après :

QC1) *Quels sont les principaux facteurs qui influent sur la durabilité des résultats dans les deux biomes ?*

30. L'OPS6 a une fois de plus confirmé la faible durabilité des résultats des projets achevés, la probabilité d'y parvenir étant de 63 %. Cette moyenne n'est pas l'apanage du FEM. Les membres du groupe travaillant sur la reconstitution des ressources dans le cadre de FEM-7 ont exprimé le souhait de mieux comprendre les facteurs qui favorisent ou entravent la durabilité des résultats. L'OPS6 relève certes la faiblesse de la durabilité institutionnelle et financière, mais n'évoque aucun autre éventuel facteur contraignant. La durabilité des résultats sera examinée de façon plus approfondie dans le but de déterminer quels sont les plus importants facteurs contraignants et les principaux facteurs favorables observés dans les deux biomes, au-delà des facteurs institutionnels et financiers.

QC2) *De quelle manière, le cas échéant, la relation (ou l'absence de relation) entre l'environnement d'une part, et le développement socioéconomique d'autre part, pourrait expliquer les niveaux de durabilité observés dans les deux biomes ?*

31. Le lien entre l'environnement et le développement socioéconomique/les moyens de subsistance, concept qui est au cœur de la notion de développement durable, est trop souvent négligé dans les interventions en matière de développement aussi bien par les bailleurs de fonds que les pays en développement eux-mêmes. Les efforts visant à intégrer le développement socioéconomique et la préservation/l'utilisation durable de l'environnement au niveau national et local dépendent de la volonté des gouvernements. De nombreux gouvernements des pays couverts par les deux biomes considèrent qu'il est difficile de réaliser les deux parallèlement car, pensent-ils, l'opération exige d'importants compromis entre les objectifs environnementaux et les objectifs socioéconomiques ou ceux liés aux moyens de subsistance. Les différences entre les pays s'observent sur les points suivants : i) l'utilisation des ressources naturelles, ii) la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, iii) la dépendance des pauvres à l'égard de l'environnement, et iv) les priorités nationales en matière de développement économique et autres priorités. L'analyse des liens (ou de l'absence de liens) avec les facteurs identifiés de la faiblesse de la durabilité sera appliquée aux résultats environnementaux et socioéconomiques liés aux objectifs de développement durable (ODD) auxquels le FEM contribue dans les deux biomes (FEM 2015).

QC3) *Dans quelle mesure l'aide apportée par le FEM est-elle pertinente par rapport aux principaux problèmes environnementaux auxquels les pays sont confrontés dans les deux biomes et existe-t-il des lacunes ?*

32. La flexibilité qu'induit la programmation intégrée entend adresser les priorités nationales en matière d'environnement en même temps que celles liées au développement socioéconomique, ainsi que les priorités environnementales du FEM. Dans les deux biomes, une grande partie du portefeuille est constituée de projets multisectoriels et de programmes-cadres. L'évaluation portera en priorité sur ces facteurs et d'autres à l'origine de l'asymétrie entre l'aide qu'apporte le FEM aux deux biomes et les problèmes environnementaux spécifiques auxquels ces biomes sont confrontés. Par ailleurs, l'accès des pays aux guichets de financement, mécanismes d'appui et types d'intervention du FEM sera examiné, de même que l'utilisation qu'ils en font pour régler les problèmes relevés.

33. La pertinence des services qu'offre le FEM aux pays sera elle aussi évaluée. L'OPS6 a confirmé que l'étendue de l'expertise et de l'aide financière ciblée qu'apporte le FEM aux pays s'est considérablement accrue ces derniers temps grâce à l'élargissement de son partenariat à 18 Agences. Il reste à déterminer dans quelle mesure et de quelle manière les petits bénéficiaires et/ou les pays les moins développés tirent parti de cette opportunité. L'élargissement est relativement récent et il faut du temps pour qu'il produise l'effet escompté, à savoir rendre plus pertinente l'aide du FEM aux pays en développement et aux petites économies. Cette partie précise de l'analyse s'appuiera sur les conclusions de l'évaluation de l'élargissement du partenariat du FEM ([BIE FEM 2016b](#)) et appliquera une démarche formative parce que l'élargissement est relativement récent.

QC4) Dans quelle mesure le genre et la résilience ont-ils été pris en compte dans la programmation du FEM dans les deux biomes ?

34. L'internalisation de la parité homme-femme sera une composante clé de FEM-7 en raison de l'adoption d'une nouvelle politique sur l'égalité du genre. De plus, la parité homme-femme est une question transversale sur laquelle le BIE se penche de plus en plus dans toutes ses évaluations. Il est certes trop tôt pour juger des effets de la nouvelle politique du FEM sur l'égalité des sexes ([FEM 2017](#)), mais grâce aux données disponibles il est possible de faire un examen critique des résultats obtenus dans les deux biomes en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes. Les examens documentaires, analyses du portefeuille et études de cas serviront à évaluer cette question. Toutes ces analyses permettront de déterminer si la théorie se traduit sur le terrain par une véritable autonomisation des femmes.

35. La résilience est un aspect clé dans la zone géographique couverte par la présente évaluation, comme en témoigne l'augmentation du nombre déjà important d'interventions en matière d'adaptation dans les deux biomes. En l'absence d'une définition de la résilience propre au FEM, deux aspects seront considérés ici. Premièrement, l'analyse déterminera si la résilience est : i) considérée du point de vue de la gestion des risques, ii) perçue comme un avantage connexe, ou iii) intégrée dans un cadre d'avantages multiples ([STAP 2014](#)). Deuxièmement, l'évaluation portera sur la composante de base du concept de résilience dans les projets axés sur la résilience, afin de déterminer si le concept est perçu : i) dans un système statique/au sens technique, ii) comme une évolution progressive, ou iii) comme un changement porteur de transformations ([Béné et coll. 2012, 2017](#)).

QC5) Dans quelle mesure le FEM s'est-il déployé dans les 13 pays fragiles couverts par les deux biomes et comment les résultats obtenus dans les projets et programmes achevés ont-ils été influencés dans ces contextes devenus fragiles ?

36. Le FEM n'a aucune définition de la fragilité dans un contexte opérationnel, encore moins une politique ou une procédure spéciale applicables dans les États fragiles. Les interventions du FEM dans le cadre de la fragilité se déroulent surtout dans les PEID et les PMA ([AusAid 2012](#)). Le Programme de microfinancements est l'un des instruments qu'utilise le FEM pour aider les pays fragiles. Il ressort de l'OPS6 que l'aide en faveur des États fragiles s'est accrue, passant de 8 à 10 % comparé aux financements alloués pendant FEM-5, mais aucune évaluation de la performance et des résultats de cette aide n'est proposée. La présente évaluation s'appuiera sur la liste harmonisée des situations fragiles dressée par la Banque mondiale, qui comprend 13 des 23 pays couverts par les deux biomes. Douze d'entre eux sont des PMA. L'analyse permettra de recenser les facteurs les plus courants ayant influencé la performance et les

résultats du FEM dans les contextes de fragilité. Les considérations liées à la résilience seront intégrées dans l'analyse.

Conception de l'évaluation, assurance de la qualité et limites

37. Une approche mixte reposant sur des outils d'analyse quantitative et qualitative sera appliquée pour répondre aux questions clés de l'évaluation. Une matrice d'évaluation récapitulant les cinq questions clés, les indicateurs pertinents, les sources d'information et les méthodes est présentée à l'annexe 1. Les synergies avec les deux autres évaluations stratégiques seront assurées par la coordination de la collecte des données, des analyses et l'échange des connaissances. Dans le cadre de la conception de l'évaluation, une mission de cadrage se rendra dans l'un des 23 pays (le Sénégal) pour vérifier la pertinence des questions clé de l'évaluation.

38. Le BIE est en train de conduire une étude sur la durabilité des avantages des projets financés par le FEM. L'étude examine les ensembles de données du BIE sur les notes des évaluations finales et des documents sur les Progrès vers l'impact (P21) afin d'évaluer les corrélations entre la durabilité, les résultats, la mise en œuvre, les composantes des projets, les caractéristiques des pays et d'autres variables. L'analyse passera aussi en revue les projets pour lesquels le BIE a effectué des vérifications sur le terrain au moins deux ans après l'achèvement du projet. L'ensemble des constatations de la présente étude - couplé aux conclusions de l'analyse géospatiale du portefeuille - guidera la préparation des études de cas. Les résultats de l'étude du BIE sur les facteurs agissant sur la durabilité seront examinés en profondeur dans le cadre d'une série d'études de cas limitée mais aussi représentative que possible. Les six études de cas prévues ont été retenues sur la base des résultats des analyses géospatiale et de portefeuille, et compte tenu de la nécessité de couvrir les sites des projets et des programmes d'une manière représentative. Pour les sélectionner, l'analyse globale permettra d'identifier les foyers de changement importante (ou d'absence de changement) de l'environnement à laquelle le FEM aurait contribué dans les deux biomes.

39. Outre les éléments standards d'une évaluation comme l'étude documentaire, les analyses de portefeuille et les entretiens, la présente évaluation expérimentera les entretiens dyadiques (Encadré 1). C'est une technique d'entretien qualitative consistant à créer un dialogue entre deux parties soit liées par une relation antérieure, soit partageant un intérêt commun, des connaissances et une expérience en termes de participation (Morgan et coll. 2016). Les entretiens dyadiques sont appropriés pour la présente évaluation dont le but est d'examiner de façon approfondie la faiblesse de la durabilité et le lien entre l'environnement et le développement.

Encadré 1 : Entretiens dyadiques

L'entretien dyadique permet à chacun des deux participants de tirer parti des réflexions de l'autre dans un processus de partage et de comparaison. En échangeant leurs points de vue, les participants approfondissent l'objet de l'évaluation. En comparant leurs points de vue, ils mettent en évidence leurs divergences sur l'objet de l'évaluation. Comparé aux entretiens individuelles, les entretiens dyadiques amplifient la participation. Et contrairement aux groupes de discussion, ils permettent une communication plus profonde et informative tout en étant plus faciles à modérer.

40. Les techniques d'étude documentaire seront utilisées pour répondre aux questions sur la pertinence ainsi qu'aux questions transversales sur l'égalité du genre, la résilience et la fragilité. L'analyse de la résilience s'appuiera sur les méthodologies mises au point par le Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP) et par Béné et coll., cité plus haut. Les études de cas profiteront des analyses globales au niveau du portefeuille et des résultats de la revue documentaire, qui permettront un examen plus approfondi des facteurs les plus récurrents.

41. L'analyse géospatiale du portefeuille servira pour les QC 1 et 2. Elle tirera parti du géocodage et de l'analyse géospatiale connexe en cours dans le cadre d'une évaluation de l'aide du FEM en faveur de la gestion durable des forêts. Cette analyse sera axée sur les projets dont les résultats sont observables au plan géospatial. Il s'agit de projets relevant des domaines d'intervention suivants : dégradation des sols, adaptation au changement climatique, forêts et biodiversité. Les projets multisectoriels et les programmes régionaux composés d'au moins deux de ces domaines d'intervention feront aussi partie de l'analyse. La modification des conditions de l'environnement local sera mesurée à l'aide des indicateurs suivants : i) la superficie des zones forestières par rapport à la surface terrestre totale ; et ii) l'indice de végétation normalisé en guise d'indicateur indirect pour l'examen des tendances spatiales et temporelles à long terme de la productivité des sols mesurée en termes de densité végétale, entre autres. Les indicateurs socioéconomiques feront partie de l'analyse, et d'autres indicateurs pourront être identifiés grâce à la synergie avec l'évaluation de la gestion durable des forêts.

42. La triangulation de l'information et des données qualitatives et quantitatives collectées sera réalisée au terme de la collecte et de l'analyse des données, afin d'identifier les tendances et dégager les principales constatations, leçons et conclusions. Certains acteurs concernés seront consultés durant le processus pour éprouver les constatations préliminaires.

43. Conformément à l'assurance de la qualité pratiquée par le BIE, deux mesures d'assurance de la qualité seront établies pour la présente évaluation. La première est un Groupe de référence composé de représentants du Secrétariat du FEM, des Agences du FEM et du STAP. Le Groupe de référence sera chargé des tâches suivantes : i) faire part de leurs réactions et observations sur le document préliminaire, les premières constatations et le rapport d'évaluation ; ii) veiller à la pertinence de l'évaluation par rapport aux opérations en cours et à venir ; iii) aider à identifier et contacter les personnes appropriées pour les entretiens/groupes de discussion ; et iv) faciliter l'accès à l'information. La deuxième est un évaluateur-expert indépendant. Il sera issu soit de l'un des bureaux de l'évaluation des Agences du FEM, soit d'autres organismes d'évaluation reconnus, dotés de l'expérience voulue en matière d'évaluation nationale et/ou environnementale. Son rôle consistera à donner des avis tout au long du processus d'évaluation sur les points suivants : i) la solidité de la conception de l'évaluation ainsi que la pertinence du champ d'application, des questions, des méthodes et processus décrits dans le document préliminaire ; et ii) l'application de la méthodologie et les répercussions des limites de cette dernière sur les conclusions et recommandations formulées dans le projet de rapport et le rapport final.

44. Deux éléments limitatifs peuvent être identifiés à ce stade : i) la non fiabilité des données du Système intégré de gestion et de suivi des projets (SIGP) sur les programmes, parce que ce système ne fait pas l'objet de mises à jour régulières, surtout en ce qui concerne l'état d'avancement des programmes ; et ii) le nombre réduit de visites sur le terrain qu'il sera possible d'entreprendre dans les délais prescrits pour la présente évaluation. La première contrainte sera levée par le recoupement des informations du SIGP sur le portefeuille avec celles des systèmes d'information de gestion des Agences

du FEM préalablement à toute espèce d'analyse. La deuxième contrainte sera réglée au moyen des missions dans les pays, entreprises conjointement avec celles qui seront menées dans les PEID et les PMA dans le cadre de leurs évaluations stratégiques, ainsi que d'autres évaluations réalisées soit par le BIE, soit par les services d'évaluation des Agences du FEM, dans le but d'élargir la couverture sur le terrain. L'équipe rendra compte de la manière dont ces contraintes et de nouvelles autres seront réglées pendant la phase de collecte et d'analyse des données.

Processus, résultats escomptés et diffusion

45. La présente évaluation s'étendra de mars 2018 à juin 2019. Elle sera réalisée en deux phases : I) les analyses globales (portefeuille, géospatiale, qualité initiale, autres) ; et II) les vérifications sur le terrain (études de cas). L'analyse géospatiale sera effectuée en août, une fois la géolocalisation des ensembles des données des projets achevée. Les vérifications sur le terrain ne peuvent pas débuter avant l'automne, après les pluies. Un plan de travail préliminaire est présenté ci-dessous. Il sera revu et peaufiné au fil des préparatifs (Tableau 6).

Tableau 6 : Calendrier

Tâche	Année Mois	2018											2019										
		Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil	Août	Sept	Oct	Nov	
Phase préliminaire																							
Informations générales et collecte des données sur le portefeuille		x	x	x	x																		
Échanges sur le document préliminaire avec le groupe de référence					x																		
Mission au Sénégal pour tester l'architecture de l'évaluation					x																		
Finalisation du document préliminaire					x																		
Collecte et analyse des données																							
Étude documentaire/analyse du portefeuille (conception et remplissage du PRT)					x	x																	
Analyse géospatiale					x	x																	
Analyse de la qualité initiale et autres analyses					x	x	x																
Six monographies								x	x	x	x												
Réflexions sur la triangulation													x										
Résorption des disparités													x										
daction du rapport																							
Projet de rapport													x	x	x								
Vérifications préalables (réactions et observations)																x							
Rapport final																x							
Présentation au Conseil dans le rapport d'évaluation semestriel																x							
Diffusion et communication																	x	x	->				

46. Les parties prenantes seront consultés dans une procédure ordinaire pour améliorer le processus de l'évaluation. Cette consultation aura lieu tout au long de l'évaluation. L'équipe sollicitera les réactions et observations des acteurs concernés afin de rendre l'évaluation plus précise et pertinente. L'autre avantage étant l'intérêt suscité autour des résultats de l'évaluation. Le processus sera guidé par les principes de transparence et de participation. La mobilisation des acteurs concernés permettra de recueillir des informations et des données qualitatives importantes qui viendront compléter les données, entretiens, études de cas et autres études.

47. Les principales constatations, conclusions et recommandations seront intégrées dans le rapport d'évaluation semestriel du BIE qui sera présenté au Conseil lors des Réunions de printemps de mai/juin 2019. Le rapport intégral sera posté comme un document d'information du Conseil. Il sera distribué aux membres du Conseil, au Secrétariat du FEM, au STAP, aux points focaux nationaux du FEM et au personnel des Agences du FEM. Une version graphiquement éditée sera publiée en accès libre sur le site web du Bureau. Un plan de diffusion détaillé sera préparé et mis en œuvre. Il prévoira notamment la communication des résultats évoqués plus haut dans les principaux réseaux d'évaluation à l'aide des listes de distribution du BIE, ainsi que les listes de distribution de l'audience cible et des acteurs concernés qui seront dressées au cours de l'évaluation. Le plan tiendra aussi compte des occasions concrètes de présenter l'évaluation par le biais de webinaires et de conférences sur l'évaluation.

Ressources

48. L'évaluation stratégique des groupes de pays sera réalisée par une équipe guidée par un responsable sénior de l'évaluation du BIE, sous la supervision du responsable en chef de l'évaluation et du directeur du BIE. L'équipe bénéficiera de la coordination et des échanges avec le personnel du BIE en charge des deux autres évaluations stratégiques et sera appuyée par un analyste de l'évaluation du BIE. Des consultants seront recrutés pour une courte période pour aider à faire les études documentaires et les analyses de portefeuille. Des consultants nationaux ou régionaux seront recrutés pour les vérifications sur le terrain afin de tirer parti de leur grande connaissance du contexte et des problèmes dont il sera question dans les études de cas. La combinaison des compétences requises doit comprendre une connaissance pratique, stratégique et/ou académique des principaux domaines d'intervention du FEM dans les projets et programmes analysés, une expérience avérée en matière d'évaluation et la maîtrise des sources d'information externes intéressant les activités du FEM dans les pays étudiés.

Bibliographie

- Australian Aid (AusAid) (2012) "[Australian Multilateral Assessment March 2012 FEM](#)" Canberra: Gouvernement australien, Direction des affaires étrangères et du commerce.
- Béné C. Godfrey-Wood R. Newsham A. et Davies M. (2012) [Resilience: New utopia or new tyranny? Reflection about the potentials and limits of the concept of resilience in relation to vulnerability reduction programmes](#). Document de travail 405 de l'IDS, Brighton : Institute of Development Studies.
- Béné C. Mehta L. McGranahan G. Cannon T. Gupte J. et Tanner T. 2017. [Resilience as a policy narrative: potentials and limits in the context of urban planning](#), Revue sur le climat et le développement, Mars 2017, 1-18.
- Biggs Eloise M. et al. (2015) "[Sustainable development and the water–energy–food nexus: A perspective on livelihoods](#)" *Environmental Science & Policy* 54: 389-397.
- Fonds pour l'environnement mondial (FEM) (2015) [Le FEM et les objectifs de développement durable](#), Washington : FEM
- _____ (2018) [FEM -7 Programming Directions](#) Document numéro GEF /R.7/19. Washington : FEM
- Bureau indépendant de l'évaluation du FEM (BIE FEM) (2014) [Annual Country Portfolio Evaluation Report 2014](#) Rapport d'évaluation N° 95, Washington : BIE FEM
- _____ (2008) [FEM Country Portfolio Evaluation: Cameroon \(1992-2007\)](#) Rapport d'évaluation N° 45, Washington : BIE FEM
- _____ (2009a) [FEM Country Portfolio Evaluation: Benin \(1991-2007\)](#) Rapport d'évaluation N° 41, Washington : BIE FEM
- _____ (2009b) [Annual Country Portfolio Evaluation Report \(2009\)](#) Rapport d'évaluation N° 50, Washington : BIE FEM
- _____ (2014) [OPS5 Report: At the Crossroads for Higher Impact](#) Rapport d'évaluation N° 86, Washington : BIE FEM
- _____ (2015) [Programme de travail quadriennal et budget du Bureau de l'évaluation du FEM – FEM-6– Office FEM -6](#) FEM /ME/C.48/01
- _____ (2016a) [Program Evaluation of the Least Developed Countries Fund](#) Rapport d'évaluation N° 106, Washington : BIE FEM
- _____ (2016b) [Evaluation of the Expansion of the FEM Partnership - First Phase](#) Rapport d'évaluation (non édité), Washington : BIE FEM
- _____ (2017a) [OPS6 Report: The FEM in the Changing Environmental Finance Landscape](#) Rapport d'évaluation N° 110, Washington : BIE FEM

- _____ (2017b) [Land Degradation Focal Area Study](#) Rapport d'évaluation (non édité), Washington : BIE FEM
- _____ (2017c) [Formative Review of the Integrated Approach Pilot \(IAP\) Programs](#) Rapport d'évaluation (non édité), Washington : BIE FEM
- _____ (2018) [Evaluation of Programmatic Approaches in the FEM](#). Washington : BIE FEM
- BIE FEM et Bureau indépendant de l'évaluation du PNUD (UNDP IEO) (2015) [Joint FEM -UNDP Evaluation of the Small Grants Programme](#) Rapport d'évaluation n° 97, Washington : BIE FEM
- Kumssa A. et Jones J.F. (2010). "[Climate change and human security in Africa](#)" *International Journal of Sustainable Development and World Ecology* 17 453-461
- Morgan D. et coll. (2016) "[Dyadic Interviews as a tool for Qualitative Evaluation](#)" *American Journal of Evaluation* 2016 Vol. 37(1): 109-117
- Olson D.M. et coll. (2010) "[Terrestrial Ecoregions of the World: A New Map of Life on Earth](#)" *BioScience* 51 : 933-938
- Groupe consultatif pour la science et la technologie (STAP), mai 2014. [Delivering Global Environmental Benefits for Sustainable Development: Report to the 5th FEM Assembly](#) Mai 2014. Document numéro GEF /A.5/03. Washington : STAP
- Trollope W. S. W. & Trollope L. A. (2004) [Prescribed burning in African grasslands and savannas for wildlife management](#). Arid Lands Newsletter 55 Mai/Juin
- Nations Unies (2013) [Africa Renewal 2013. The Sahel: One region many crises](#) New York : ONU
- Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies (UNDESA) (2014) [Décennie internationale d'action « L'eau, source de vie » 2005-2015 – Water and Cities](#) New York : UNDESA
- Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) [Global Environment Outlook GEO-4: Environment for Development](#) Nairobi :PNUE
- PNUE, Division préalerte et évaluation (DEWA) (2008) [Africa: Atlas of our Changing Environment](#) Nairobi: UNEP-DEWA
- Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) (2013) [West Africa Environmental Threats and Opportunities Assessment](#) Washington : USAID
- Banque mondiale (2015) [Africa's Population Boom: Will It Mean Disaster or Economic and Human Development Gains?](#) Washington : Banque mondiale
- _____ (2018) [Liste harmonisée des situations fragiles Ex. 18](#) Washington : Banque mondiale

Annexe 1 : Matrice d'évaluation

Questions clés	Indicateurs/données de base/informations à rechercher	Sources d'information	Méthodologie
QC1) Quels sont les principaux facteurs qui influent sur la durabilité des résultats dans les deux biomes ?	- Notes agrégées sur l'efficacité - Notes agrégées sur la durabilité des résultats attendus des projets - Notes agrégées sur les risques financiers, sociopolitiques, institutionnels et environnementaux pour la durabilité	- Données du Rapport annuel de la performance, y compris tous autres évaluations finales et examens des évaluations finales des projets achevés entre 2007 et 2014 (n=118) - Étude sur la durabilité des avantages des projets financés par le FEM.	- Examens des portefeuilles
	- Large adoption globale - mécanismes de maintien, de reproduction, de transposition à plus grande échelle, d'internalisation et de transformation du marché mis en place	- Évaluations finales et examens des évaluations finales des projets achevés entre 2007 et 2014 (n=118)	- Large adoption/étude documentaire des P21
		- Évaluations du BIE et des Agences du FEM	- Examen des documents
	- Données probantes/exemples de changement positif, négatif ou d'absence de changement sur la base des mécanismes ci-dessus, et mise en évidence des principales causes dans chaque cas	- Acteurs centraux - Acteurs nationaux - Données nationales disponibles	- Entretiens - Entretiens dyadiques (avec deux responsables de projets apparentés et autonomes issus de pays aux situations similaires dans les biomes) - Observations sur le terrain dans six études de cas (les études de cas seront réalisées en synergie avec les évaluations stratégiques des PMA et PEID)
	- les zones forestières par rapport à la surface terrestre totale ; ii) les indices de végétation normalisés ; et iii) les indicateurs socioéconomiques ; entre autres. - Foyers de changement positif, négatif ou nul sur la base des mécanismes ci-dessus, et mise en évidence des principales causes dans chaque cas	- SIG/bases de données issues de la télédétection - Évaluations finales et examens des évaluations finales des projets achevés entre 2007 et 2014 qui peuvent et/ou ont déjà été géocodés (n=118) - Acteurs nationaux - Données nationales disponibles	- Analyses géospatiales agrégées visant à recenser les zones de non changement - Observations sur le terrain dans le cadre de six monographies (géocodage et analyse des paramètres environnementaux à réaliser parallèlement à l'évaluation de la gestion durable des forêts)
QC2) De quelle manière, le cas échéant, la relation (ou l'absence de relation) entre l'environnement d'une part, et le développement socioéconomique ainsi que les moyens de subsistance d'autre part, pourrait expliquer les niveaux de durabilité observés dans les deux biomes ?	- Données géospatiales agrégées sur : i) les zones forestières par rapport à la surface terrestre totale ; ii) les indices de végétation normalisés ; et iii) les indicateurs socioéconomiques ; entre autres.	- SIG/bases de données issues de la télédétection ; des projets achevés entre 2007 et 2014 qui peuvent et/ou ont déjà été géocodés (n=118)	- Analyses géospatiales agrégées visant à recenser les zones de non changement
	- Notes agrégées sur les risques financiers et environnementaux pour la durabilité	- Données du Rapport annuel de la performance, y compris tous autres évaluations finales et examens des évaluations finales des projets achevés entre 2007 et 2014 (n=118)	- Examens des portefeuilles
	- Différences globales entre les pays sur les points suivants : i) l'utilisation des ressources naturelles, ii) la vulnérabilité aux catastrophes naturelles, iii) la dépendance des pauvres à l'égard de l'environnement, et iv) les priorités nationales en matière de développement économique et autres priorités.	- Évaluations finales et examens des évaluations finales des projets achevés entre 2007 et 2014 (n=118)	- Protocole d'examen des documents

Questions clés	Indicateurs/données de base/informations à rechercher	Sources d'information	Méthodologie
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un cadre réglementaire habilitant le secteur privé à s'attaquer aux problèmes environnementaux - Preuve de l'accès aux financements du secteur privé après l'achèvement du projet 	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluations finales et examens des évaluations finales des projets achevés entre 2007 et 2014 (n=118) - Évaluations du BIE au niveau national (Cameroun, Bénin, Érythrée, Sierra Leone et Tanzanie) 	<ul style="list-style-type: none"> - Examen des documents
	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs nationaux - Données nationales disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs nationaux - Données nationales disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Observations sur le terrain dans six pays étudiés
	<ul style="list-style-type: none"> - Perceptions sur l'existence d'un lien ou d'une corrélation négative entre l'environnement et le développement socioéconomique 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs nationaux - Données nationales disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Observations sur le terrain dans six pays étudiés
QC3) Dans quelle mesure l'aide apportée par le FEM est-elle appropriée au regard des principaux problèmes environnementaux auxquels les pays sont confrontés dans les deux biomes et existe-t-il des lacunes ?	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de stratégies opérationnelles nationales liées aux domaines d'intervention du FEM - Alignement de l'aide du FEM sur les priorités et les budgets nationaux en matière d'environnement, et sur l'appui d'autres bailleurs de fonds au secteur de l'environnement dans les pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents issus des activités habilitantes achevées et en cours (n=64) - Acteurs nationaux - Données nationales disponibles (lois/politiques, stratégies et budgets ; documents émanant d'autres bailleurs de fonds) 	<ul style="list-style-type: none"> - Protocole d'examen des documents - Entretiens - Observations sur le terrain dans six pays étudiés
	<ul style="list-style-type: none"> - Évolution de l'allocation et de l'utilisation des ressources en faveur des domaines d'intervention soumises ou non au STAR - Évolution de l'appui du FEM suivant des modalités 	<ul style="list-style-type: none"> - Données du SIGP (mises à jour à l'aide des données des Agences du FEM) 	<ul style="list-style-type: none"> - Examens des portefeuilles
	<ul style="list-style-type: none"> - Variété des services mis à la disposition des pays par les 11 Agences du FEM actives dans les deux biomes 	<ul style="list-style-type: none"> - Données du SIGP (mises à jour à l'aide des données des Agences du FEM) et documents des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Analyse formative de la qualité initiale par biomes ou groupes de pays selon des caractéristiques/critères communs (sur la base des conclusions de l'évaluation de l'élargissement du réseau du FEM)
	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation actuelle et prévue des services mis à la disposition des pays par les 11 Agences du FEM actives dans les deux biomes 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs nationaux - Données nationales disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Observations sur le terrain dans six pays étudiés
	<ul style="list-style-type: none"> - Perceptions des éléments propres à inciter ou dissuader de s'engager dans les programmes intégrés et/ou les projets multisectoriels du FEM 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs nationaux - Données nationales disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Entretiens - Observations sur le terrain dans six pays étudiés
		<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'une analyse de la parité hommes-femmes - Existence d'indicateurs ventilés par sexe - Notes sur les questions sexospécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Données des OPS 5 et 6 sur l'égalité des sexes (couvrant aussi les évaluations finales et examens des évaluations finales des projets achevés entre 2007 et 2014 (n=118) - Données du Rapport de suivi annuel du Secrétariat du FEM et fiche de performance institutionnelle en matière d'égalité des sexes
QC4) Dans quelle mesure le genre et la résilience ont-ils été pris en compte dans la programmation du FEM dans les deux biomes ?	<ul style="list-style-type: none"> - Objectifs de l'institution en ce qui concerne l'égalité des sexes 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents stratégiques/de programmation du Secrétariat, des Agences du FEM - Acteurs centraux 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude documentaire - Entretiens
	<ul style="list-style-type: none"> - Existence de priorités nationales sur l'égalité de sexes et/ou la résilience (politiques et stratégies) - Preuve de l'autonomisation des femmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Acteurs nationaux - Données nationales disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Observations sur le terrain dans six pays étudiés
	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte de la résilience dans les documents des projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Données du SIGP (mises à jour à l'aide des données des Agences du FEM) 	<ul style="list-style-type: none"> - Protocole d'examen des documents

Questions clés	Indicateurs/données de base/informations à rechercher	Sources d'information	Méthodologie
	- Résilience perçue 1) du point de vue de la gestion des risques, 2) comme un avantage connexe, ou 3) comme étant intégrée dans un cadre de multiples avantages	- Évaluations finales et examens des évaluations finales des projets achevés entre 2007 et 2014 (n=118) - Données du SIGP (mises à jour à l'aide des données des Agences du FEM)	- Méthodologie du STAP
	- Résilience considérée 1) dans un système statique/au sens technique, 2) comme une évolution progressive, ou 3) comme un changement porteur de transformation	- Évaluations finales et examens des évaluations finales des projets achevés entre 2007 et 2014 (n=118) - Données du SIGP (mises à jour à l'aide des données des Agences du FEM)	- Méthodologie de Béné et coll.
QC5) Dans quelle mesure le FEM s'est-il déployé dans les 13 pays fragiles couverts par les deux biomes et comment les résultats obtenus dans les projets et programmes achevés ont-ils été influencés dans ces contextes devenus fragiles ?	- Notes agrégées de l'efficacité, des résultats et de la durabilité, et leur variation au fil du temps dans les pays fragiles	- Liste de la Banque mondiale des situations fragiles de l'exercice 06 à 18 - Évaluations finales et examens des évaluations finales des projets achevés entre 2007 et 2014 dans les pays fragiles (n=14)	- Analyse des tendances des portefeuilles - Analyse comparative des notes des différentes cohortes de situations fragiles (toujours fragile, devenu fragile, plus du tout fragile, etc.)
	- Principales caractéristiques et dynamiques de la modification de l'environnement causées par la fragilité	- Écrits pertinents existants	- Étude documentaire
	- Regards sur les facteurs les plus importants ayant causé les variations dans les pays fragiles affichant les changements de performance les plus notables	- Acteurs centraux - Acteurs nationaux - Données nationales disponibles	- Entretiens - Études de cas sélectionnées de façon opportuniste